

Cérémonie à la mémoire des Harkis



Cérémonie à la mémoire des Harkis

La journée nationale d'hommage aux Harkis et autres membres des forces supplétives qui ont combattu aux côtés de l'armée française durant la guerre d'Algérie est fixée dans toutes les communes de France au 25 septembre et s'inscrit au calendrier des cérémonies officielles.

A Mirande, cette cérémonie s'est déroulée devant la stèle commémorative du hameau en présence de Mme Emeline Barrière, sous-préfète de l'arrondissement de Mirande, de Franck Montaugé, sénateur du Gers, Jean François Darroux, adjoint au maire de Mirande, Mme Fatma Adda, présidente de l'association mirandaise HOM, Harkis Occitanie Mémoire, des représentants militaires et anciens combattants. Pas moins de douze drapeaux étaient présents pour la lecture du message de Patricia Mirallès, Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la mémoire, et du dépôt de gerbes. Des descendants de Harkis et des personnes sensibles à la démarche mémorielle assistaient à la cérémonie.

Dans son discours, Fatma Adda posa la question « Comment ne pas les oublier ? ». Elle rappela les travaux des lycéens de Valentees et Alain Fournier encadrés par leurs professeurs. Depuis, un comité de pilotage initié par Anne Laybourne, conduit par l'État, a facilité la mise en place de stèles commémoratives et la réalisation de panneaux pédagogiques. L'instauration d'une journée mémorielle pour sensibiliser le grand public s'est inscrite dans la durée. Elle est très attendue et fort appréciée, comme en témoigne le nombre croissant de participants à la marche dans la forêt domaniale de Berdoues. 2018 a vu la création de l'association HOM, Harkis Occitanie Mémoire, dans une volonté de mémoire et transmission du souvenir. Autre événement marquant, la participation, en début de cette année, de l'association HOM, en raison de ses démarches mémorielles, aux travaux de la Commission nationale indépendante mise en place par le Président de la République dans la procédure de reconnaissance et de réparation en faveur des Harkis, ouverte par la loi du 23 février 2022. Fatma Adda termina son propos en remerciant toutes celles et ceux qui nous accompagnent dans ce travail de mémoire pour faire vivre ces anciens soldats Harkis, qui ont été capables du sacrifice ultime pour protéger la Patrie.

Texte et photos association HOM



306089297_10226214716787952_1171626514716446670_n.jpg



306838645_10226214740468544_7301164346245137737_n.jpg



307575761_10226214742148586_2096766036920804307_n.jpg



©jolivet



©jolivet



©jolivet



©jolviet